

Février 2024



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE OPÉRATEUR DE CIRCULATION FERROVIAIRE (OCF)

Domaine : Maintenance du matériel **Durée : 5 ou 10 mois**

Métier préparé

Le parcours de formation conduit à exercer le métier d'Opérateur en Circulation Ferroviaire, après réussite à toutes les évaluations. Le métier d'Opérateur en Circulation Ferroviaire regroupe les emplois d'agent sécurité du personnel, graisseur, agent sécurité électrique, aiguilleur et agent circulation. Le parcours permet d'obtenir le Titre certifiant de niveau 4 inscrit au RNCP (N° 37157) et délivré par le jury de certification SNCF Réseau, après validation des 4 blocs de compétences.

Prérequis

Avant votre entrée en formation, vous devez avoir validé les conditions d'aptitude physique et psychologique nécessaires à l'exercice du métier. L'Opérateur en Circulation Ferroviaire (OCF) exerce

des Tâches Essentielles de Sécurité du métier qui sont réglementées par l'arrêté du 07/05/2015 relatif aux Tâches Essentielles pour la Sécurité ferroviaire autre que la conduite des Trains.

Accessible aux personnes ayant une reconnaissance RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Type(s) de contrat

Contrat d'apprentissage

Modalités de sélection des candidats

- L'examen du dossier de candidature
- Deux entretiens
- Visite médicale d'aptitude sécurité
- Visite au pôle d'habilitation sécurité

Indicateurs de résultats - Contrat d'apprentissage



NC*

Taux de réussite



NC*

Taux d'insertion professionnelle



NC*

Taux de rupture



NC*

Taux d'abandon

* Premiers sortants mars 2024

OBJECTIFS DU TITRE

Assurer la sécurité et la gestion des circulations des trains. L'opérateur de circulation ferroviaire garantit un haut niveau de sécurité pour toutes les opérations liées aux circulations, aux travaux et aux abords des voies ferrées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- Préparer et organiser votre activité quelle que soit la nature du poste (électromécanique, électrique, informatique)
- Assurer l'exploitation ferroviaire sur double voie
- Protéger les travaux et la maintenance des appareils de voie sur double voie
- Communiquer et restituer quelle que soit la nature du poste

DURÉE DE LA FORMATION

Parcours Court : 4/5 mois **Parcours long** : 9/10 mois

Nombre d'heures de formation sur les Campus SNCF RESEAU

500 h (environ)

RYTHME DE L'ALTERNANCE AVEC L'ENTREPRISE SNCF

Des périodes de formation en Technicentre SNCF

Rythme de l'alternance : 2 semaines en Technicentre / 2 semaines en formation



**TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE
OPÉRATEUR DE CIRCULATION FERROVIAIRE (OCF)**

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles	Tâches principales
Préparer et organiser votre activité quelle que soit la nature du poste (électromécanique, électrique, informatique)	<ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans le système ferroviaire. • Identifier les interlocuteurs de votre environnement professionnel. • Citer les caractéristiques d'un train et les opérations liées à sa formation. • Connaître la réglementation circulation. • Recueillir, analyser et différencier les informations sécurité et mouvement nécessaires à votre prise de service. • Utiliser le carnet de dépêches. • Analyser les dérangements. • Analyser les circulations modifiées et/ou supplémentaires ainsi que les plages travaux. • Transférer les informations nécessaires à vos collègues (aiguilleur, régulateur, agent d'escale, agent sono...). • Utiliser les dispositifs de protection, les bulletins et imprimés de sécurité.
Réaliser l'exploitation ferroviaire double voie	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en mouvement des trains (TSAE). • Manœuvrer les Appareils de Voie, les signaux et les autres installations de gestion des circulations en appliquant les prescriptions liées à la réglementation (TES A). • Faire circuler les trains en intégrant les événements susceptibles de modifier les voies de réception des trains : suppression, retard, mise en marche,... (TES B). • Adapter ou modifier le plan d'occupation des voies en intégrant les modifications prévues des circulations. • Utiliser les installations de sécurité d'un poste (TES I). • Maîtriser les enclenchements électriques et mécaniques. • Gérer les installations d'énergie de traction électrique (TSAE) en situation nominale et en situation perturbée. • Assurer la surveillance des trains en marche, y compris au moyen des dispositifs spécifiques mis en place par le gestionnaire d'infrastructure (TSAE). • Appliquer les procédures travaux. • Prendre les mesures liées aux transports particuliers. • Analyser le problème technique sur les installations de sécurité et ses répercussions sur les circulations. • Déterminer les conditions de reprise de la circulation (avec restrictions ou normale). • Utiliser les documents et référentiels adaptés aux situations perturbées. • Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des circulations en lien avec l'incident.
Protéger les travaux sur double voie et maintenance des appareils de voie	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les risques ferroviaires et en définir les solutions palliatives. • Expliquer les principes du management général de la sécurité de l'exploitation ferroviaire. • Mettre en œuvre les mesures de protection du personnel vis-à-vis du risque ferroviaire. • Analyser la demande d'intervention du mainteneur de l'infrastructure sur les installations. • Assurer l'engagement et le dégagement d'un Train Travaux sur demande du responsable travaux. • Connaître les mesures de protection propres aux postes électriques ou informatisés. • S'équiper des EPI (gants, gilet de visualisation, chaussures de sécurité). • Repérer l'itinéraire pour accéder aux installations à entretenir. • Nettoyer et graisser les appareils de voie selon la périodicité fixée dans la consigne de graissage.
Communiquer et restituer quelle que soit la nature du poste	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux questionnements appropriés pour déterminer le type d'incident et la localisation. • Utiliser le langage technique dédié pour informer le conducteur et le régulateur. • Rédiger un rapport d'incident destiné à la hiérarchie. • Établir des ordres écrits conformément à la réglementation.

La formation répond aux exigences de certification précisées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 37157 : [Opérateur de Circulation Ferroviaire](#)

Méthodes mobilisées : Exercices pratiques en campus (simulateur, maquette, consignes école), journées d'application en demi-groupe.

En préalable de chaque module de formation :

- Débriefing sécurité collectif et débriefing individuel réalisés par le formateur du campus au retour du stage pratique en Etablissement.
- Tests de positionnement/Quizz.
- Accompagnement personnalisé en Etablissement, permettant de garantir la progression de l'acquisition des compétences et la pratique métier, livret de suivi de formation.

Modalités d'évaluation : Le parcours comprend plusieurs évaluations écrites et orales des connaissances ainsi que des mises en situation obligatoires permettant d'évaluer la mise en pratique des compétences dans le cas des modules habilitants (Tâches Essentielles de Sécurité). Délivrance d'une attestation de formation relative aux tâches Essentielles de Sécurité (TES) après réussite aux évaluations TES. Chaque bloc de compétences est évalué séparément. En cas d'échec à un bloc, celui-ci peut être réévalué ultérieurement. Chaque bloc de compétences validé fait l'objet d'un certificat de bloc remis après réussite aux évaluations.



TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE OPÉRATEUR DE CIRCULATION FERROVIAIRE (OCF)

LES PLUS

- Un accompagnement pendant toute la durée de la formation ;
- Un financement est assuré par l'opérateur de compétences mobilité et par l'entreprise. Aucun frais de formation, ni d'inscription ne sont à la charge du bénéficiaire ;
- La formation est rémunérée ;

LES LIEUX DE FORMATION

- 📍 Campus SNCF de Nanterre
53 Rue François Hanriot
92000 NANTERRE
- 📍 Campus SNCF de Bègles
1 Rue Radio Londres 40/45
33130 BÈGLES
- 📍 Campus SNCF de Saint-Priest
20 rue Pierre Semard
69800 SAINT-PRIEST

POURSUITES D'ÉTUDES/DÉBOUCHÉS

Métiers cibles : Opérateur circulation ferroviaire, aiguilleur, agent de sécurité électrique, agent de sécurité du personnel...

- Une passerelle est possible du titre OCF vers ROSCF* après validation des blocs de compétence 1 et 2

*Responsable Opérationnelle de Site Circulation Ferroviaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les dates d'inscriptions sont variables. Vous pourrez obtenir des informations complémentaires sur le calendrier des prochaines sessions en contactant le CFA ferroviaire par mail à l'adresse aijf.cfa-ferroviaire@sncf.fr

Contact CFA Ferroviaire



Mail : aijf.cfa-ferroviaire@sncf.fr

